

3 millions de poules illégales

Depuis le 1er janvier, les cages "conventionnelles" pour les poules pondeuses sont interdites. Les élevages intensifs doivent être équipés de cages dites "aménagées" de 750 cm² contre 550 cm² auparavant, et disposer d'améliorations tels nids, perchoirs offrant au moins 15 cm par poule pour le picotage et le grattage. Selon la Protection Mondiale des Animaux de Ferme (PMAF), de nombreux élevages conventionnels continueraient à utiliser les anciennes cages. L'association estime à près de 3 millions les poules pondeuses encore élevées dans des conditions illicites. Ce coût-là, les gros éleveurs n'y échapperont pas : se sentiront-ils plumés ?

Source : www.pmaf.org



Gaz de schiste : alerte rouge pour le Bassin parisien

La loi du 13 juillet 2011 interdit la fracturation hydraulique. Toutefois, cette interdiction pourrait bien être contournée à en croire le rapport d'inspection sur les gaz et huiles de schiste que les ministères de l'Ecologie et de l'Industrie viennent de rendre public. Les experts estiment en effet que nous ne pouvons continuer à ignorer les richesses de notre sous-sol : cela serait « dommageable à l'économie nationale et aux emplois » et « contraire aux objectifs de la loi de Programmation fixant les Orientations de la Politique Énergétique en France (loi POPE) ». Bref, le rapport préconise « de réaliser des travaux de recherche et des tests d'exploration », mais à plusieurs conditions : que les industriels prennent toutes les précautions techniques, surtout en ce qui concerne l'étanchéité des puits ; et que les forages soient encadrés « par un strict contrôle public ». Moyennant toutes ces préventions, les explorations prévues dans le Bassin parisien sont annoncées pour le second semestre 2012. Oui, ça fait court. Si vous habitez ce coin, voici le conseil Nimby* du jour : déménageez !

*Not In my Backyard

Très fructueux antibiotiques

60% des antibiotiques sont consommés par les animaux d'élevages industriels, ce qui entraîne l'émergence de germes antibiorésistants dans la viande, et conduit à rendre inopérants certains antibiotiques courants à usage humain. Cette consommation d'antibiotiques dans l'élevage intensif, sans laquelle aucun animal ne pourrait survivre dans de telles conditions de promiscuité, fait les choux gras de la firme Bayer. Rien qu'avec son antibiotique vétérinaire Baytril, elle a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 166 millions d'euros, soit 11% de plus qu'en 2009. Qui douterait encore que les antibiotiques ne sont pas bénéfiques ?

Source : CBGnetwork@aol.com

Succédané de fromage

C'est un produit Cargill, le "Lygomme ACH Optimum", une révolution culinaire : un fromage sans lait ! Depuis sa création en 2009, ce fromage dit "analogue" fait, en toute discrétion, un carton auprès des industriels de la pizza et autres plats préparés à base de fromage (lasagnes, croque-monsieur, etc.). Et pour cause, il coûte à peu près 60 fois moins cher qu'un produit laitier ! Sa composition ? Des amidons, des épaississants, des gélifiants et des arômes, autrement dit des E 410, 412, 417 et E 407. Humm ! Cargill, qui a décidément beaucoup d'humour, fait valoir l'intérêt nutritionnel de son ersatz dans les régimes anti-caloriques. Et met en avant le fait qu'il soit admissible aux certifications halal et casher. Ce ne serait donc pas un succès... damné ?

Source, le blog de Paule Neyrat, diététicienne



Pétition

Osons
la **BIO!**
JE SIGNE

À l'approche des élections présidentielles, la pétition « Osons la Bio » a pour objectif d'inciter les partis politiques à se positionner en faveur du développement de l'agriculture biologique par des mesures financières, fiscales et d'accompagnements techniques. Car le constat n'est pas brillant : avec une surface cultivée en bio de seulement 3%, la France figure piteusement au 22^e rang des pays producteurs européens. Seulement 2% des ingrédients de la restauration scolaire publique sont bio. Par contre, la France est toujours au premier rang des consommateurs de pesticides. Triste record ! L'objectif d'Osons la Bio est donc bien d'attirer l'attention des candidats sur la pertinence de faire le choix de la Bio en atteignant 20% des terres cultivées d'ici 2020, notamment par un soutien à l'installation et la conversion bio. Mais pas seulement.

Au programme des suggestions : le relèvement de la TVA sur les pesticides (actuellement 5,5%) et la suppression des fonds publics destinés aux agro-carburants et aux biotechnologies agricoles ; ces fonds iraient soutenir un plan national pour l'alimentation locale, bio et solidaire, via notamment un minimum de 20% d'ingrédients bio dans la restauration scolaire publique ; sans oublier des aides aux circuits courts, dont les paniers solidaires. C'est important, car cette pétition défend une bio locale, diversifiée, de saison, éthique et équitable, partout et pour tous d'ici 2020. Une bonne piqure de rappel quoi qu'il arrive !

À signer et faire signer – avant la fin avril ! – sur le site des Bioconsom'acteurs :

<http://www.bioconsomacteurs.org>